<u>AVINAV – AVURNAV – AR</u>

AVINAV, AVURNAV, AR sont des avis intéressant la navigation côtière diffusés par les PREMAR.

Attention : Les sites des PREMAR (Préfectures Maritimes) précisent :

« L'information Internet n'est qu'un complément aux moyens d'information officiels, soit

Navtex ou VHF

Affichage Capitaineries

SafetyNet Etc... (sic)

https://www.premar-atlantique.gouv.fr/

https://www.premar-manche.gouv.fr

https://www.premar-mediterranee.gouv.fr

NB: Sur chaque site il existe un lien permettant de se connecter aux deux autres.

AR: « Avis Rade » concerne Cherbourg en Manche, Brest en Atlantique et Toulon en Méditerranée.

Il s'agit des avis à manifestation nautique et des évènements particuliers en zone de rade.

L'information est cartographiée très sommairement, cette visu ne peut servir à une localisation précise propre à la navigation, seules les coordonnées géographiques contenues dans le texte de l'avis doivent être utilisées.

Accès et usage facile car peu d'annonces simultanées. Seules les annonces en cours apparaissent. Sur l'annonce est mentionnée sa date de fin.

Un récapitulatif sous Pdf est proposé il comprend également la date et l'heure de fin de chaque annonce encore en usage.

Un récapitulatif des annonces de l'année est également proposé sous flux RSS. Peu lisible il réclame un traitement particulier pour être exploitable, pour autant que ceci ait un intérêt...

<u>AVINAV & AVURNAV :</u> « Avis aux Navigateurs » & « Avis Urgent aux Navigateurs » Il sont diffusés par les PREMAR en fonction de leur zone de responsabilité.

Comme pour les AR la visualisation cartographique sur le site n'est pas utilisable.

Accès et interprétation plus complexe que les AR en raison du plus grand nombre d'annonces. Il est difficile de comprendre la différence entre AVINAV et AVURNAV quelques annonces peuvent d'ailleurs migrer d'une dénomination à une autre (vrai également pour les AR). Ainsi une annonce peut débuter sous AR et continuer son existence sous AVINAV ou AVURNAV...

Un récapitulatif est proposé sous Pdf en compilation soit hebdomadaire soit annuelle, à chaque fois la date de fin d'utilité de l'annonce est précisée ou spécifiée comme « non précisé ».

Avis plaisance:

Le site est graphiquement bien réalisé mais l'exploitation des données est complexe et peu adaptée au public des navigateurs non professionnels.

Il y a nécessité de suivre chronologiquement chacune des annonces pour en comprendre les effets et en suivre les évolutions ou les remplacements. L'exploitation demande de se référer quelquefois au décret qui curieusement ne possède pas de lien alors que l'AVURNAV est sur le même site que le décret !

L'abonnement aux annonces pourrait se faire par les associations mais l'exploitation serait très lourde et ne toucherait pas l'intégralité des navigateurs, elle n'est donc pas envisageable.

L'affichage en capitainerie a probablement été plus ou moins abandonné par laxisme et du fait de l'existence d'internet, il est cependant le plus accessible par le plus grand nombre, il faut repenser ce service pour le bien de tous, la Compagnie des Ports a été sollicité sur ce sujet par l'UPPM.

L'utilisation de la VHF est un bon vecteur mais demande une rigueur d'utilisation que ne possèdent pas forcément tous les plaisanciers, de plus la saturation du 16 utilisé par les navires de garde, à forte puissance,

pose problème à tous sur une zone considérable, la réception des tentatives de contact se faisant entendre au nord de Groix et au sud de Yeu!

C'est suffisamment insupportable pour dissuader la veille obligatoire et nécessaire sur le 16 par beaucoup de bateaux, la sécurité s'en ressent évidemment.

Le NAVTEX n'est pas assez répandu en côtier pour être suffisant en lui-même.

Glossaire:

NAVTEX : Navigational telex (Navtex) c'est un système international qui était développé à l'origine pour le milieu maritime professionnel, il existe néanmoins des appareils adaptés à la plaisance. Ces matériels reçoivent les bulletins météo et les avurnavs, avinavs et ar, qu'ils gardent en mémoire ou impriment sur un système d'impression dédié adapté au milieu marin.

SAFETYNET: Les services SafetyNET et SafetyNET II permettent la diffusion internationale et la réception automatique d'informations relatives à la sécurité maritime et à la recherche et au sauvetage via le système d'appel de groupe amélioré d'Inmarsat. Essentiellement destiné aux navires professionnels mais peuvent être installés sur des navires de plaisance ils utilisent une communication satellitaire et sont donc plutôt adaptés à une navigation hauturière.

Alain ANGIBAUD Version 01/11/2021

Retour au site